

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 26 (1918)
Heft: 12

Artikel: La conférence évangélique internationale de Payerne
Autor: Burnand, Aug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-21659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tenants fut réduit à six ; les titulaires pour Grandson-Orbeyverdon furent Marc-Théodore Richard ; en 1815, Jean-Rodolphe Duthon-Cornillat. Les Lieutenants du Conseil d'Etat, ainsi appelés par la Constitution de 1814, furent remplacés, en 1832, par les Préfets, à raison d'un par district, fonctions qui furent remplies de 1832 à 1838 par Charles Demiéville, puis ensuite de 1838 à 1857 par Louis Demiéville, de 1857 à 1862 par Frédéric Chamot, de 1862 à 1883 par Eugène Rochaz, de 1883 à 1913 par Alphonse Raymond, et dès 1913 par Julien Jaquet.

* * *

Comme conclusions, nous dirons qu'il avait paru tout naturel aux autorités provisoires du Pays de Vaud de fixer à Romainmôtier le siège du Sous-Préfet, puisque c'était celui du bailli, et qu'elles n'ont changé d'avis qu'ensuite des démarches faites à Aarau par les citoyens d'Orbe et peut-être aussi de la promesse que le citoyen Thomasset dut faire, de rallier ses concitoyens au nouveau régime en leur assurant le Chef-Lieu du district.

Romainmôtier, août 1918.

Eug. ROCHAZ.

LA CONFÉRENCE ÉVANGÉLIQUE INTERNATIONALE DE PAYERNE du 1/10 au 4/14 octobre 1655.

(*Suite et fin*)

Le major Wyss reçut l'ordre de se remettre en route au plus tôt avec des lettres de créance. Dans ses notes personnelles (*Berner Taschenbuch* 1875/76, p. 67) il inscrit brièvement : « Je partis le 20 juin, seul avec un écuyer, par une ardente chaleur. Je reçus à Genève et à Grenoble quelques



Abbatiale de Payerne.

instructions, franchis le mont Genève et, arrivé à Rivoli, m'acquittai de ma commission au Duc. Peu de temps après, l'ambassade arriva aussi à Turin par le val d'Aoste et, la paix conclue, nous reprîmes ensemble le chemin du pays, où nous arrivâmes heureusement le 14 septembre. Je fus passablement incommodé de ce surmenage de plusieurs mois. Dans ces deux voyages je n'ai pas filé de la soie et m'en suis un peu ressenti. »

A la nouvelle qu'un envoyé anglais était en route pour Turin, les cantons pressèrent le départ de leur ambassade ¹. La délégation se composait : du gouverneur de Zurich, Salomon Hirzel; Charles de Bonstetten, Berne; Benedict Sœm, Bâle; J.-J. Stockar, secrétaire, Schaffhouse. Le secrétaire de l'ambassade était Andréas Schmid, de Zurich; l'escorte était composée du capitaine Nebegen Holzhalb, de Zurich, du comette Leonnard Werdmüller, de Henri Hirzel, et des deux Goldmann père et fils, aussi de Zurich. De Berne partirent également quatre gentilshommes, dont F.-L.-B. Willading (qui mourut à Turin le 27 août/6 septembre) et David de Büren ¹. Suivons quelque temps ces délégués d'après M^{me} Dr Klinkert. Hirzel partit de Zurich le 2/12 juillet à 3 ½ h. du matin, tandis que Schmid avec son valet se dirigeait sur Baden, pour prendre les ordres de la Diète. A

¹ « Avis de la Diète au proconsul Hirzel : Partir au nom de Dieu lundi prochain. Attendre à Genève nouvelles de l'accueil fait à Wyss. »

¹ Protectorat I, 210. M. Stockar, qui a été en Angleterre, va partir comme ambassadeur de Schaffhouse. Il écrit en français dans une lettre à un ami : Il nous faut munir de magnanimité et de constance contre un parti fourbe et captieux. Je sçay bien que l'Albion nous secondera bravement. Le bon Dieu nous vueille assister par son esprit. — Le proconsul Hirzel disait, le 13 juin, à Pell : « Nous aurons à faire à un peuple arrogant. » A quoi Pell répondit : « Que leur arrogance soit ce qu'ils voudront; fallût-il recourir à la force pour les amener à traiter, l'Angleterre ne permettra pas qu'une telle affaire soit entravée par le manque des moyens nécessaires. Le gouverneur réplique : « Je doute que la force soit un de ces moyens. »

Aarau, il se retrouva avec Hirzel, puis avec Stockar. Socin les rejoignit seulement à Büren; Bonstetten les attendit à Morat, le 4/14. Ils ont ordre de marcher par le Grand Saint-Bernard pour aller plus vite. Le 5/15 ils couchent à Payerne, d'où M^{me} Dr Klinkert raconte naïvement qu'ils se rendirent *en bateau* à Vevey¹ où ils arrivèrent le 7/17. Ils y trouvèrent des délégués de Genève, MM. Pictet, Léger et Turretini. De Vevey, ils continuent sur Villeneuve. Delà à Aigle, où ils trouvent la lettre de Wyss, qui leur déconseille de poursuivre. Ils lui écrivent, en réponse, de leur procurer une maison à Turin. Ils continuent sur Saint-Maurice 9/19, puis Sembrancher, Bourg-Saint-Pierre 10/20. Passent le Saint-Bernard, à cheval, mais descendent à pied sur Aoste. Le 11 juillet, ils sont à Châtillon, le lendemain à Ivree, où ils passent la nuit. Le jour suivant, M^{me} Klinkert les fait passer par Chiasso (Géographie Schwach) au lieu de Civrasso, le 4/14, ils arrivent à Turin à 9 heures du matin après huit jours de voyage. On les autorisa à suivre le cours des négociations, où ils défendirent vigoureusement la cause des Vaudois. Malgré tous leurs efforts pour faire traîner l'affaire en longueur afin de permettre aux envoyés anglais et hollandais de s'interposer avec eux, Servien, l'ambassadeur français, peu soucieux de voir augmenter le nombre et l'autorité de la partie adverse, pressa autant que possible les opérations, si bien que le traité de pacification fut conclu le 11/21 août à Pignerol, sous la désignation de *Patente de pardon* (Patenta di grazia) du Duc aux réformés des vallées du Piémont. Les ambassadeurs suisses ne furent pas même

¹ Ils y apprennent la fugue du médecin Guérin, de Lausanne, parti subitement à cheval pour les Vallées, Pérouse et Pragelas, où se trouvait sa famille, à la nouvelle des massacres. Arrivé à Grenoble le 1/10 juin, Guérin y apprend le passage de l'envoyé anglais, le 9/19, pour Turin. Se charge de lettres pour lui à Suze. Y est arrêté, renvoyé à Thonon, puis à Berne, où il arrive avec Vigier le 4/14 juillet. Les ambassadeurs désapprouvent cette escapade.

admis à signer cet instrument. Dès lors ils s'employèrent, suivant leurs ordres, à obtenir encore quelques adoucissements et améliorations de ce traité, mais sans arriver à des résultats bien satisfaisants. Estimant alors leur mission achevée, ils prirent congé avec affabilité de la Cour et des Ministres, 6/16 septembre. On voulut leur remettre des chaînes d'or et des présents, mais ils les refusèrent. Ce fut sur la fin de leur séjour que le jeune Willading tomba malade de fièvres malignes, qui régnaient dans la contrée, et qu'il mourut. Il fut enterré à Turin. Le retour de l'ambassade s'effectua de même par le Grand St-Bernard. A Vevey, Stockar et Schmid quittèrent leurs compagnons, qui retournaient directement en Suisse, tandis qu'eux-mêmes se rendirent à Genève y rendre compte de ce qui avait été fait. Ces MM. de Genève critiquèrent vivement la manière dont les transactions avaient été plus ou moins escamotées. On alla même jusqu'à dire que les ambassadeurs suisses s'étaient laissé acheter par la France. Stockar s'en lava les mains et en rejeta surtout la faute sur Hirzel, dont la conduite avait manqué de dignité¹. (Prot. I 272.)

Pendant que se déroulaient ces événements au pied des Alpes, Pell, fidèle aux instructions précises qu'il avait reçues de Londres, recueillait, avec son exactitude mathématique habituelle, toutes les données capables de servir à résoudre le problème qui lui avait été posé. Il s'agissait d'un calcul de probabilités. Etranger au pays, il n'est pas étonnant qu'il se trouvât en face de plusieurs *inconnues* dont il fallait d'abord déterminer la valeur et la puissance, avant de passer aux opérations qui donneraient la solution. Le soin qu'il mit à choisir ses interlocuteurs, à noter leurs

¹ Lettre des ambassadeurs aux citoyens évangélistes 21/31 août, Turin, annexée). (Pell's Papers VIII, p. 35. Lettre des ambassadeurs à Morland. *Ibid.* du marquis de saint Thomas au nom du Duc).

révélations et à les transmettre à son supérieur, le secrétaire d'Etat Thurloe, est digne de tout notre intérêt et constitue une source précieuse pour la connaissance profonde de la situation des cantons à la veille de la guerre de Villmergen. C'est d'abord le premier secrétaire *J. G. Hirzel* qu'il tient sur la sellette et qui lui révèle la situation générale en Suisse et le fondement secret de la politique intérieure : Loin d'être un Etat fédératif, la Suisse n'est qu'une confédération d'Etats, dont chacun prétend à l'autonomie et revendique bien haut sa souveraineté¹.

Les cantons ont entre eux des intérêts communs, mais, au-dessus, ils placent chacun les leurs propres. Des groupes opportunistes se forment, mais ils se tiraillent entre eux et, dans chaque groupe, ceux qui les composent ne s'entendent pas sans se tirailler à leur tour. Voilà ce que le secrétaire Hirzel appelle la *Concordia discors*. Il n'y a ni unité, ni cohésion entre les cantons, tout au plus un ciment qui coagule, comme le gel d'hiver agglomère les rocs et les pierres des montagnes pour les mieux désagréger au printemps. C'est le fait que Cromwell ignore, lorsqu'il s' imagine une fusion possible. Le ciment qui coagule, c'est l'intérêt. Quand l'intérêt de tous est en jeu, tous marchent. Voilà ce qui donne l'illusion d'un sentiment national. Sans doute il y en a bien un, mais il est comme les mailles très écartées d'un filet protecteur, qui n'exerce son effet qu'autant qu'il est fortement tendu de tous les côtés. Et ce sont précisément ces efforts en sens inverses qui le tendent et lui donnent toute son élasticité. S'appuyer trop sur l'un des cantons c'est provoquer la résistance énergique de tous les autres.

¹ C'est ce qu'on allait d'ailleurs voir à Schwytz, à l'occasion des réfugiés d'Arth à Zurich. Schwytz réclame ses sujets corps et biens, il a sur eux droit de haute et basse justice, sans qu'aucun voisin ni allié ait rien à objecter à l'exercice de cette souveraineté.

Catholiques et protestants se neutralisent pour s'empêcher mutuellement toute action extérieure qui menacerait l'équilibre de l'ensemble. C'est la politique de contrepoids : Se paralyser réciproquement « Voilà ce qui nous a sauvés de la mêlée de la guerre de trente ans », dit J. G. Hirzel.

Le *bourgmestre Waser*, président de la Diète, n'a pas d'autres vues : « L'Angleterre voudrait nous pousser à déclarer la guerre à la Savoie. Notre peuple y serait disposé si nous ne le retenions par tous les moyens. Mais la Savoie est l'alliée intime des cantons catholiques. Au premier pas que nous ferions ils nous tomberaient sur le dos. L'ambassade suisse fera meilleure besogne. Les catholiques eux-mêmes nous ont offert d'y prendre part, ce que les évangéliques ont décliné. Si l'ambassade échoue, nous nous adresserons à Louis XIV. Parler d'une guerre c'est éveiller le loup qui dort. Fribourg a déjà dressé ses postes d'alerte, ce qui a engagé Berne à ouvrir l'œil. Le Valais s'agite. Nos préparatifs de mise sur pied sont déjà faits. Nous pourrions entrer en campagne dans huit jours. Ce qui nous manque, c'est l'argent, mais nos adversaires n'en ont pas plus que nous. »

Avec le *bourgmestre Rahn*, ce fut plutôt la note économique qui fut prise en considération. Le commerce, les approvisionnements en blé et autres denrées sont entravés. Depuis que la guerre de trente ans est terminée, il ne vient plus d'argent chez nous. Le paysan, qui profitait largement des passages pacifiques des armées étrangères, ne vend maintenant plus rien et ne peut plus rien acheter. Le fer, les étoffes, la toile n'entrent plus chez nous. L'Allemagne du Sud a juré de nous ruiner complètement en trois ans et elle y arrivera. Qui nous fournira de l'argent ? l'Angleterre ou la France ? A celle des deux qui nous en apportera iront nos sympathies. La France nous doit de fortes sommes,

mais l'Espagne en doit peut-être plus encore aux cantons catholiques.»

On comprend qu'après cela le Résident anglais ne pût plus guère conserver d'illusions. On voit aussi pourquoi son collègue Morland pouvait l'accuser de défendre de façon plutôt tiède la cause de l'union protestante. Ce qu'on appela la capitulation des Suisses, lors de la signature du traité de Pignerol, porta le dernier coup à ses résolutions du début. Les ordres que Pell attendait de Londres, à la suite de cet effondrement de ses vues, lui assignèrent une tâche plus conforme à sa nouvelle manière de voir. Les Commissaires extraordinaires d'Angleterre et de Hollande allaient arriver incessamment, en même temps que reviendraient les ambassadeurs suisses. Voici les instructions que reçut Pell : 1° Examiner scrupuleusement les clauses du traité de Pignerol. 2° Faire sentir aux délégués suisses qu'ils auraient dû éviter l'affront de n'être pas reconnus comme partie et qu'ils eurent tort de ne pas tout faire pour que les commissaires anglais et hollandais pussent prendre part encore aux négociations. 3° Demander une nouvelle mission à Turin. 4° Amener les Suisses à ne pas reconnaître le traité, puisque leurs délégués ne l'avaient pas signé. 5° Se préparer à partir pour Turin avec les deux autres envoyés anglais qui sont déjà à Genève et y demander la modification du traité. 6° 60,000 £ ont été recueillies en Angleterre, les distribuer. 7° Montrer aux Suisses que *si le traité n'est pas modifié, à l'avenir tout prince catholique aura le droit de massacrer ses sujets protestants.* (C'est la révocation de l'édit de Nantes prévue 30 ans d'avance.) 8° Déclarer que Cromwell ne signera pas le traité d'alliance avec la France avant que le sort des Vaudois du Piémont n'ait été amélioré. (Protectorat I. 200. Whitehall 10 septembre.) Mais le 16 septembre, une nouvelle lettre indiqua

une autre conduite à suivre. Il n'y a plus d'espoir. Le traité est signé, et accepté aussi bien par les Suisses que par les Piémontais. « Je dis, continue Thurloe, que toutes ces choses étant bien pesées, on ne saurait estimer qu'il reste une espérance quelconque d'obtenir d'autres stipulations pour ce peuple, en coopération des cantons ; au contraire même, si l'on demandait des choses justes, nécessaires et utiles, ce serait contre le gré des Suisses, qui, d'honneur, seraient obligés de s'y opposer pour maintenir le traité qu'ils ont contribué eux-mêmes à instrumenter. Demander cela serait allumer en Savoie une nouvelle insurrection, provoquer de nouveau la guerre et les massacres, à l'indignation générale des protestants et même des catholiques. Tout ce qui reste à faire c'est de maintenir le contact avec les Suisses et à déplorer le reste.

C'est alors qu'il fut décidé de réunir une Conférence évangélique internationale. Après que l'on eut beaucoup discuté au sujet du choix de la localité où elle serait convoquée, le choix tomba sur Payerne (P. P. VIII, 81, 91, 93) et le jour en fut fixé au dimanche 30 septembre/10 octobre au soir. Trois lettres de convocation à Pell, lui furent adressées à Berne par Stoucky, le secrétaire Hirzel et l'antistes Ulrich, qui écrit « ... *de this omnibus in conventu agetur cantonum, Paterniacum commodum judicavi locum* ». Les décisions prises par le Conseil de Berne pour les préparatifs déjà mentionnés sont du 19 et 23 septembre. (Voir p. 3.)

Morland avait reçu l'ordre du secrétaire Thurloe de rester à Genève et Downing était parti le 12, si bien que Pell, qui avait reçu des lettres de créance en qualité de Commissaire extraordinaire auprès du gouvernement de Berne, représenterait seul l'Angleterre à la conférence. Il prit donc ses mesures pour se procurer un train convenable à son rang et des équipages correspondant à sa dignité, afin de n'être

pas surpassé par le luxe fringant du Commissaire hollandais. Il s'assura le concours du pasteur Hans Heinrich Hummel, de Berne et du professeur Christoph Luthard, comme interprètes. Il reçut aussi la nouvelle que l'église française d'Amsterdam avait envoyé 10,000 £ comme secours aux pauvres persécutés des vallées, puis une lettre de son ami, le caustique professeur Stucki, lui annonçant entre autres que « l'écrit du Protecteur plaisait sans doute aux braves gens, mais que les lois sans exécution sont comme des cloches sans battant (*campanæ sine pistillo*) ». Pell était fort impatient d'entendre le rapport de Ch. de Bonstetten, délégué de Berne à Turin; toutefois la lecture annoncée pour le samedi 15/25 en fut renvoyée de jour en jour jusqu'au mardi 17/27, non au C. C., mais au Conseil étroit, qui le discuta encore les deux jours suivants; Bonstetten reçut alors l'invitation du Sénat d'en donner communication au résident anglais, au domicile de celui-ci. En effet, le jeudi, jour même où Salomon Hirzel faisait sa relation au Conseil de Zurich, Bonstetten annonça à Pell sa visite pour le lendemain, avec deux pasteurs, à l'heure qu'il lui conviendrait de leur fixer. Pell répondit qu'il irait d'abord, à 6 h. $\frac{1}{2}$ du matin, au sermon français (de M. Clerc, pasteur) et qu'il serait libre ensuite. Ils vinrent donc à 1 heure après-midi. Pell a noté les places qu'il leur désigna. D'un côté le major Wyss, Luthard et Bonstetten, vis-à-vis d'eux Hummel et Pell. Bonstetten exposa sa relation. Pell fit observer qu'il était là non en qualité de commissaire, mais comme résident. Hummel releva que tout secours aux Piémontais arriverait désormais trop tard. Pell note qu'il ne sait où se procurer une carte du Piémont. Il annonce que von Ommeren et lui prendront part à la conférence. Survient une lettre de Morland l'informant que le Protecteur trouvait décidément les Suisses trop tièdes et

que lui, Morland, serait rappelé dès que les distributions d'argent à faire avec Pell seraient terminées et les comptes bouclés. Autant dire que la caisse était fermée.

Les députés de Zurich partirent de cette ville le lundi 24 septembre/4 octobre. Van Ommeren avec Stockar partiraient, le jeudi, de Genève pour Berne. Les Genevois avaient trouvé la relation de Stockar peu satisfaisante. Pell avait reçu, le jeudi 27 septembre/7 octobre, de Zurich la nouvelle que le gouvernement de Schwytz venait d'adresser aux réfugiés d'Arth la sommation officielle de comparaître à Schwytz sous peine de mort et confiscation de tous leurs biens. Gaspard Paravicinus, jeune secrétaire de Pell, arriva aussi ce jour-là de Zurich à Berne, par un brouillard opaque ; il avait fortement neigé sur les Alpes.

La *conférence préalable* des députés des cantons évangéliques, sauf ceux de Bienne, qui n'étaient pas arrivés, s'ouvrit à Berne le vendredi 28 septembre/8 octobre. (Le compte rendu s'en trouve aux Recès fédéraux VI^a 271). Tous ensemble partirent de Berne, le dimanche, avec Pell, et arrivèrent à Payerne le soir même.

La *conférence de Payerne* eut lieu peut-être dans l'église abbatiale, où, paraît-il, des préparatifs avaient été faits. On y était à coup sûr parfaitement à l'abri des curiosités indiscrètes des gens et espions de l'ambassadeur de France. Ce serait donc au pied du tombeau de la royale filandière qui illustra jadis Payerne de sa sympathique présence, que s'ouvrit la solennelle assemblée. Les phases en sont résumées dans les Recès fédéraux. La lettre de Pell à Thurloe du 10/20 octobre (Protectorat I, 277) rapporte que le premier jour, soit lundi 1/10 octobre, une délégation alla chercher Min Herr van Ommeren à son logis et lui fit cortège jusqu'au lieu de la réunion. — Quelles étaient les pensées du commissaire hollandais ? Du milieu de cette parade triom-

phante, elles s'envolaient sans doute bien loin, jusqu'aux endroits qu'il avait dû quitter inopinément, à Arnheim, où son père, Valdermann de cette ville, se mourait, et où il avait laissé sa jeune fiancée, à la veille même de leur mariage, sans pouvoir prévoir quand les circonstances leur permettraient de contracter cette union indéfiniment différée. (Il dut rester encore à Genève comme *prolegatus belgicus* jusqu'en juillet 1656 et se maria enfin, le 5/15 janvier 1657, avec M^{lle} Pauro, petite-fille du plénipotentiaire hollandais à Munster et ambassadeur en Angleterre). A la vue des diplomates hollandais et anglais défilant en magnifiques costumes chamarrés, les Payernois ne se doutaient guère des sombres pensées qui les agitaient. Tous deux savaient, en effet, que la guerre civile allait éclater entre les cantons et que leur mission respective ne pouvait rien pour écarter ce danger. Tout ce qu'on pouvait leur demander c'était de l'argent et il n'était pas en leur pouvoir de promettre même cette assistance. Pell, lui surtout, avait la conviction que la partie était perdue d'avance. Il n'y avait pas à se tromper sur les pronostics de la tempête prochaine. Zurich, sans doute, irait de l'avant suivi de Berne, mais les Vaudois ne tiendraient pas plus le coup que LL. EE. n'avaient tenu leurs belles promesses de 1653 (comme le dit Jean de Muller, I, 93). Bâle certainement resterait sur la réserve. Schaffhouse appuierait Zurich... jusqu'à la frontière pas au delà. Les Grisons attendraient une occasion favorable qui ne viendrait pas. Genève enverrait peut-être quelques troupes, mais Appenzell marquerait le pas et Glaris suivrait son exemple, tandis que Neuchâtel déploierait sa bannière chevronnée pour rallier les troupes de Berne. Tout cela se voyait, se sentait d'avance et voilà pourquoi Pell avait cru devoir lire dans la lettre de Thurloe le désir qu'il se rendit à Genève pour l'hiver, au lieu de retourner à Zurich.

Quant aux députés évangéliques, aussi en costumes de gala et suivis de leurs huissiers respectifs en manteaux aux couleurs cantonales, toutes leurs pensées se concentraient sur la réunion qui allait s'ouvrir et les perspectives qu'elle pouvait faire miroiter à leurs prétentions plus ou moins ambitieuses. — Le premier acte en fut le discours en latin du commissaire hollandais, qui déposa ses lettres de créance avec le texte de son allocution. Le mardi fut consacré à la réponse des cantons, en allemand, laquelle dut être traduite en latin pour être remise plus tard au diplomate belge. Puis il fut question de la situation des Vaudois du Piémont, pour lesquels on implorerait les bons offices de la France, garante du traité de Pignerol. On parla ensuite des mauvaises dispositions des cantons catholiques et une commission spéciale fut chargée d'en entretenir plus amplement le Résident anglais. Le mercredi, on liquida les autres tractanda mentionnés au Recès. Le quatrième jour eut lieu la discussion du procès-verbal et son adoption, puis la clôture de l'assemblée fut prononcée. L'après-midi, la commission désignée se réunit chez le Résident britannique. Ce fut Waser, le président de la conférence, qui fit l'exposé de ce que l'on avait à reprocher aux confédérés catholiques. Les griefs étaient nombreux et aggravés par le récent incident des trente-cinq nicodémites d'Arth réfugiés à Zurich. On redoutait un conflit imminent. Une étincelle mettrait le feu aux armes chargées. Le but de cette allocution se résumait en une demande formelle d'assistance financière de l'Angleterre sous forme d'un *depositum*, soit d'un prêt, ou avance de fonds, dont les cantons protestants seraient infiniment reconnaissants au Protecteur. Répondant brièvement en latin, l'envoyé britannique ne s'engagea pas. Il demanda d'abord le *texte* écrit de la requête, ainsi que les *copies* de différentes pièces concernant les alliances catholiques, en

particulier la Ligue Borromée renouvelée. Puis tout le monde se dispersa. Les députés de Zurich auraient voulu ramener Pell avec eux. Mais, contrairement à l'allégation erronée de M. Rott, le Résident anglais excipa des ordres formels reçus et retourna à Genève, suivant d'étape en étape M. d'Ommeren qui avait pris ses chevaux deux heures auparavant. Le passage de ces superbes équipages dut être un événement des plus importants pour les villes et autres localités qu'ils traversaient. Peut-être en retrouverait-on quelque part une mention. Moudon, le 4/14; Lausanne, Morges, le 5/15; le 6/16 Nyon, Genève. L'auteur de *l'Histoire de la représentation diplomatique de France en Suisse* certifie le retour immédiat de Pell à Zurich. C'est une erreur. Pell se rendit à Genève; il eut à Zurich un agent qui lui rapporta ce qui s'y passait et auquel il adressa lui-même quelques lettres. Il lui raconte la fête de l'Escalade, du 12 décembre, à quelle occasion MM. de Genève ont demandé un subside du Protecteur, pour achever leurs fortifications. Il relate aussi la députation de Zurich et Berne à Genève, à l'effet de solliciter une assistance précise de la part des puissances anglaise et hollandaise, au moyen de subsides pécuniaires. Pell transmet cette requête à Londres. Le Protecteur y fit droit par l'envoi mensuel de 5000 £ jusqu'à la fin de la guerre. La Hollande ne put rien promettre (Protect. I, 327), vu ses engagements à soutenir le Brandebourg dans sa guerre contre la Suède. — Le journal de Pell (Protect. II, 489) mentionne l'arrivée de celui-ci, le 6 octobre, à Genève, maison Tronchin, ancienne demeure de Calvin; puis son départ de Genève le 14 février pour Zurich, où il arriva le 22, après un voyage mouvementé, les hostilités n'étant pas terminées.

Quelle que soit l'opinion qu'on ait pu se faire du caractère de Cromwell et de son dévouement à la cause protestante,

la considération que l'on peut avoir pour lui ne saurait gagner ensuite de l'exposé des péripéties qui se terminèrent par la conférence de Payerne. Ce n'est pas là l'action de l'homme religieux, de l'instrument de Dieu, qui cède à une impulsion irrésistible. Il y a en lui trop de calcul, trop de froides combinaisons de pure politique. Cromwell n'est pas le puritain fervent qui se laisse conduire par la voix de sa conscience éclairée par la prière, par l'esprit de Dieu et la lecture de la Bible. Il est avant tout un tolérant, un latitudinaire. Au point de vue de la valeur morale du Protecteur, rien n'est plus caractéristique que la mission de Downing. Ce revirement soudain permet-il de conclure à sa prétendue hypocrisie ? Pas le moins du monde. Cromwell se dirige d'après les événements. Il a assez de souplesse d'esprit pour faire céder ses plans autoritaires à la force des choses. Ce n'est ni versatilité, ni incohérence. Il est surtout habile et prompt dans ses décisions. C'est un diplomate, un opportuniste. On ne s'étonnera plus dès lors de le voir, deux mois après avoir déclaré qu'il ne signera pas le traité d'alliance avec la France que le sort des Vaudois n'ait été amélioré, apposer son nom au bas de ce même traité sans avoir obtenu cette modification qui semblait un ultimatum. Hypocrisie ? non pas, c'est de la souplesse, avec un brin de défaillance peut-être, mais il considère surtout l'avantage de la rupture avec l'Espagne et les belles conquêtes maritimes en perspective, la rivalité renaissante avec la Hollande, la crainte des Stuarts. Il y a là quelque chose du « Paris vaut bien une messe », moins la désinvolture du Béarnais.

Quant à justifier la place qu'ont accordée les Genevois à Cromwell au Mur des Réformateurs, que ces Messieurs la défendent ! c'est leur affaire ; pour nous, nous ne saurions voir là de leur part qu'un geste de reconnaissance à la mémoire du généreux donateur du beau subside qui leur

permet, en janvier 1656, de poursuivre sans arrière-pensée l'œuvre d'achèvement de leurs Bastions. Tout au plus regretterons-nous l'expression toute rébarbative que lui a infligée l'artiste, si l'on compare cette physionomie avec le portrait plein de noblesse et de grâce avenante qui orne le frontispice du premier volume de l'ouvrage du P. Vaughan ¹.

Berne, 1^{er} avril 1918.

† Aug. BURNAND.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

La Société d'histoire de la Suisse romande s'est réunie à Montheron, le jeudi 26 septembre, sous la présidence de M. Th. Dufour, de Genève. Soixante personnes étaient présentes.

L'assemblée a admis 45 nouveaux membres, ce qui porte à 331 l'effectif de la société. Les comptes, qui établissent une fortune nette de 6194 francs, ont été adoptés. La société vient de publier un nouveau volume de mémoires (t. X, 2^e série), contenant une étude de M. M. Reymond sur l'*abbaye de Montheron* et les procès-verbaux de ses séances de 1900 à 1917.

Cinq communications ont ensuite été présentées. M. l'abbé Marius Besson a montré qu'Astrolabe, abbé d'Hauterie en 1162, pouvait fort bien être le même personnage qu'Astralabe, le fils d'Héloïse et d'Abélard, le célèbre écolâtre de Paris.

¹ Au point de vue de la sympathie de Genève pour Cromwell, il n'est pas sans intérêt de rappeler la lettre de Jean Diodati, en 1644, au nom de la Vénérable Compagnie, remplacée par une autre adresse, moins violente, rédigée par Théodore Tronchin. (Alf. Stern, *Jahrbuch f. schw. Gesch.* III. 16.) La lettre de Jean Diodati fut toutefois publiée en 1646, malgré son auteur, qui y stigmatisait avec énergie la « secte destructive » des indépendants, lesquels sapent le fondement de l'Eglise. Le revirement qui se produisit peu après avec Milton et Cromwell, combattant les presbytériens par la plume et les armes, eut beaucoup de peine à trouver grâce à Genève et en Suisse protestante. C'est là qu'il faut sans doute chercher les racines de l'opposition faite à la mission de Dury par Bâle et Genève. (Ibid. p. 20.) En 1647, Jean Diodati prononça en outre un violent sermon officiel contre les « esprits infernaux » qui avaient mis à mort un bon roi.